

🕒 Objectifs

1. Acquérir ou actualiser vos connaissances sur la RT 2012
2. Identifier les obligations de moyens et de résultats liés à la RT 2012
3. Adapter les dispositions de la RT 2012 à un projet de construction

👤 Public concerné

Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études (BE), d'entreprises de génie climatique, de services techniques

📋 Pré-requis

Bases souhaitables sur le calcul des déperditions ou les acquérir en suivant le stage DEP1

📅 Programme

Rappel des enjeux de l'évolution réglementaire et de la dynamique du Grenelle de l'environnement dans le bâtiment

Étude détaillée de la RT 2012

- le vocabulaire de la nouvelle réglementation (SHONRT, énergie primaire, besoin bioclimatique, consommation en énergie primaire, température intérieure d'été...)
 - les exigences de résultats, présentation et calculs des indices Bbio, Cep et Tic
 - les exigences de moyen : recours aux énergies renouvelables, étanchéité à l'air, comptage
 - la nouvelle méthode de calcul : Th-BCE 2012
- Indicateurs pédagogiques, répartition des déperditions sur le bâti, répartition mensuelle de la consommation par poste

🛠 Moyens pédagogiques

- Supports de formation remis aux stagiaires
- Recueil des règles de calcul (fourni) comprenant toutes les règles de calcul : Th BCE, Th-I, Th-U, Th-L, Th S
- Utilisation d'outils informatiques

🏠 Études de cas

Calcul de sensibilité de différents équipements du génie climatique en maison individuelle et bâtiment tertiaire à l'aide de logiciel de calcul réglementaire

Recommandé avant cette formation : DEP1

Recommandé après cette formation : C20 - C28

Formateur : Fabrice AUVINET

📅 du 20 octobre au 22 octobre 2020

🕒 3 jours, soit 21 heures

💰 1 590,00 € H.T.

CETIAT (69 VILLEURBANNE)

Téléphone : 04.72.44.49.09 - Télécopie : +33 (0)4 72 44 49 99

Email : formation@cetiat.fr

Site Internet : <http://formation.cetiat.fr/>